

GLOBAL PARTNERSHIP *for* EDUCATION

Options pour la stratégie du PME

Document préparatoire à l'intention du Conseil

BOD-2020-03 DOC 01

“Une éducation de qualité pour tous est la priorité absolue pour bâtir un avenir meilleur. Et l’éducation des filles est au cœur de cette priorité.”

- Secrétaire général de l'ONU, M. Guterres, février 2020

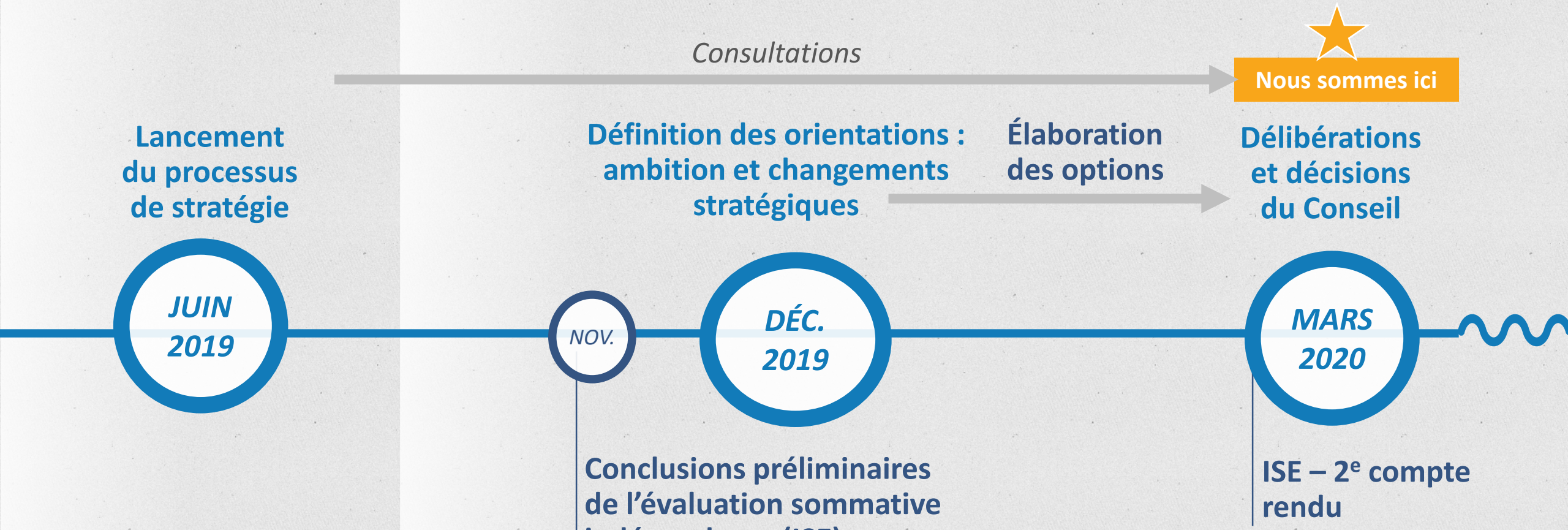
GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Sommaire

	Page
Section 1 : Ambition stratégique	7
• Vision • Mission • Buts • Indicateur du Partenariat	
Section 2 : Modes d'action	16
• Objectifs • Options pour le modèle de financement	
Section 3 : Mobilisation et allocation de financements	40
Section 4 : Mise en pratique	47
Section 5 : Prochaines étapes	53

GLOBAL PARTNERSHIP *for* EDUCATION

Calendrier : juin 2019-aujourd'hui



2019 2020

GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Méthodologie

- **Données probantes** tirées du Rapport sur les résultats, des évaluations au niveau des pays, des résultats préliminaires de l'évaluation sommative indépendante, etc.
- **Changements stratégiques** approuvés par le Conseil en décembre 2019
- **Consultations** sur les questions clés avec le Conseil et les groupes constitutifs
- **Conseils** des partenaires et des leaders d'opinion sur les pistes à privilégier pour avoir un impact systémique
- **Expérience et expertise** des services du Secrétariat

GLOBAL PARTNERSHIP *for* EDUCATION

Consultations menées de décembre à mars

Questions pour prendre le pouls, communiquées chaque semaine aux groupes constitutifs du Conseil

Réunion des pays en développement partenaires, discussion centrée sur la Stratégie

Groupe consultatif ministériel, appel et conférence

Égalité des sexes dans et à travers les systèmes, atelier organisé avec Brookings

Webinaires publics en anglais et en français sur la transformation des systèmes

Atelier pour les agents partenaires, *prévu du 19 au 20 mars*

GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Section 1:
Ambition stratégique

GLOBAL PARTNERSHIP *for* EDUCATION

“Faire bouger les lignes comme jamais auparavant”

“Innover et penser de manière inédite”

“Avoir de l’audace et de l’ambition”

- Aide-mémoire ministériel

Plan stratégique : Le Conseil d’administration :

Prend acte de l’ampleur des défis de l’éducation, de l’urgente nécessité d’y répondre et de la fonction essentielle du PME au sein de l’architecture de l’éducation.

Ambition stratégique

- Réaffirme l’engagement du PME en faveur de l’ODD 4.
- Réaffirme notre engagement en faveur de l’équité, de l’inclusion et de l’apprentissage, y compris le rôle fondamental que jouent des enseignants et un enseignement de qualité et l’importance de l’égalité entre les sexes.
- Considérant que la plus grande partie des financements éducatifs provient des ressources nationales, le PME apportera son soutien aux gouvernements nationaux dans la planification, le financement durable, le suivi et l’examen des systèmes d’éducation dans leur ensemble pour un impact à l’échelle du système basé sur le principe de ne laisser personne pour compte.
- Reconnaissant que l'usage précis des ressources du PME sera déterminé par les données, les preuves, le dialogue inclusif et le contexte national au niveau des pays, notant l'importance de bâtir des bases solides dès le plus jeune âge, le financement de la mise en œuvre du PME se concentre sur les plus démunis et les plus marginalisés, et donne la priorité à au moins un an d'enseignement pré-primaire et 12 ans d'enseignement et de formation…
- Demande que le Secrétariat élabore un projet de texte sur la stratégie, la mission, les buts et les objectifs proposés pour le Plan2025 **BOD/2019/12-12**

En quoi consistent la vision, la mission, les principes et le but ?



Vision : ce que nous voulons voir réaliser



Mission : ce que nous faisons pour concrétiser notre vision



Principes : ce en quoi nous croyons, ce qui guide notre action



But : ce vers quoi nous orienterons nos efforts (stratégie)

** **Ce qu'il faut éviter :** les répétitions, ce qui s'oublie vite, l'absence de dialogue avec les publics extérieurs, les progrès impossibles à mesurer, les actions non fondées sur des données probantes.

Proposition : une vision et une mission



Vision

Un monde où investir dans une éducation de qualité pour chaque enfant est le fondement d'un avenir pacifique, prospère et durable.



Mission

Mettre fin à la crise de l'apprentissage en mobilisant des partenariats et des investissements qui transforment les systèmes éducatifs des pays en développement, en ne laissant personne à la traîne.

Notes : 1) La vision et la mission proposées dépassent l'horizon à 5 ans de la Stratégie.
2) L'énoncé du Plan stratégique explicitera le lien avec les ODM et l'ODM 4.

GLOBAL PARTNERSHIP *for* EDUCATION

Les principes demeurent valides

1. L'éducation est un bien public, un **droit humain** qui ouvre la voie à l'exercice d'autres droits
2. Orientation des ressources vers les **plus marginalisés** et ceux touchés par la fragilité et les conflits
3. **Égalité des sexes**
4. Un **dialogue sectoriel** inclusif, fondé sur des données probantes
5. **Appropriation par le pays** et priorités définies à l'échelon national
6. **Efficacité du développement**
7. **Responsabilité mutuelle** et transparence accrue
8. Un **partenariat** inclusif

GLOBAL PARTNERSHIP *for* EDUCATION

Proposition : But

But

Accélérer les résultats de l'apprentissage grâce à des systèmes éducatifs équitables et inclusifs conçus pour le XXI^{e} siècle

- ✓ Apprentissage/apprentissage précoce
- ✓ Accès
- ✓ Égalité des sexes et inclusion
- ✓ Enseignement de qualité
- ✓ Forte capacité organisationnelle
- ✓ Équité et efficience des dépenses d'éducation

UN indicateur principal servant de cri de ralliement au Partenariat – potentiellement l'éducation des filles – mesurerait les progrès vers ce but

Note : Le but proposé concerne spécifiquement la période couverte par la stratégie

GLOBAL PARTNERSHIP *for* EDUCATION

But : domaines d'évaluation

L'évaluation des domaines suivants permettra de mesurer les progrès vers le but recherché :

But : Accélérer les résultats de l'apprentissage grâce à des systèmes éducatifs équitables et inclusifs conçus pour le XXI^{e} siècle

- **Apprentissage :** données d'apprentissage désagrégées par sexe et d'autres variables éventuellement disponibles (par ex. zone de résidence et handicap), correspondant à l'ODD 4.1.1
- **Accès :** sélection d'indicateurs de l'ISU, par ex. achèvement et enfants non scolarisés, par sexe, zone de résidence et handicap (lorsque ces données sont disponibles) aux niveaux primaire et secondaire
- **Enseignement de qualité**
- **Forte capacité organisationnelle** (prise en compte des enjeux sexospécifiques, approche inclusive, systèmes de données, enseignants)
- **Équité et efficience du financement de l'éducation**

Un ensemble d'indicateurs précis sera proposé en consultation avec les partenaires, qui couvrira les principaux axes d'intervention du PME (égalité des sexes, équité et enseignants).

GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Un indicateur principal qui serve de cri de ralliement au Partenariat ?

- Le PME a-t-il besoin d'un indicateur principal qui lui serve de **cri de ralliement et de mesure indirecte de son action** ?

- Un tel indicateur serait l'équivalent du réchauffement de 2 degrés pour le climat ou de la mortalité des enfants de moins de 5 ans pour la santé.

- Il prendrait le « pouls » du système éducatif et de son état de santé. Ce serait un moyen simple de vérifier que nul n'est laissé pour compte et que les principes d'égalité des sexes, d'apprentissage et d'efficacité sont respectés. Il serait convaincant, facile à communiquer et mesurable.

- Diverses formules sont actuellement envisagées :
 « En finir avec la pauvreté des apprentissages pour les filles pauvres » ou
 « Les filles pauvres sont plus nombreuses à apprendre » ou
 « Davantage de filles achèvent le premier cycle du secondaire »

- La valeur de cet indicateur serait calculée sur la base des données disponibles.

GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Questions à examiner

1. Le projet d'énoncé de la vision du PME reflète-t-il notre conception collective d'un avenir désirable ?
2. Le projet d'énoncé de la mission rend-il compte de l'action que mènera le PME pour concrétiser cette vision ?
3. La formulation proposée pour le but éclaire-t-elle suffisamment sur ce que nous espérons accomplir par nos efforts ?
4. Les domaines d'évaluation proposés sont-ils suffisants pour mesurer les progrès en direction des buts visés en alourdissant le moins possible la collecte de données ?
5. Souhaitons-nous qu'un indicateur serve de cri de ralliement au Partenariat ? La proposition éclaire-t-elle sur l'action du Partenariat ?



Section 2:
Modes d’action

GLOBAL PARTNERSHIP *for* EDUCATION

“L’occasion s’offre à nous **d’accélérer l’impact** pour que tous les enfants et les jeunes puissent recevoir une éducation de qualité… Compte tenu de la crise, très réelle, il est envisagé de **modifier le mode opératoire** pour que nos efforts collectifs **induisent une transformation de l’expérience d’enseignement et d’apprentissage.** ”

- Aide-mémoire ministériel

Plan stratégique :

Le Conseil d’administration :

- Reconnaît que le mode opératoire du PME... devra être adapté au contexte et assurer l’alignement et la coordination des activités avec les opérations menées à l’échelle mondiale et nationale par les autres acteurs du secteur de l’éducation.
- Approuve l’orientation générale des inflexions stratégiques proposées sur les modalités de travail, plus particulièrement d’explorer la meilleure manière de mettre l’accent sur la réalisation, mobiliser la force d’un partenariat inclusif et être une organisation d’apprentissage.
- Demande que le Secrétariat du PME prépare des options relatives à la mise en œuvre de ces modalités pour la retraite du Conseil en mars prochain.

BOD/2019/12-12

Proposition pour bâtir sur les progrès et relever les défis

(Synthèse des évaluations au niveau des pays et des résultats préliminaires de l'évaluation indépendante)

Progrès

- Des plans d'éducation de meilleure qualité dans l'ensemble
- Une tranche variable prometteuse pour les priorités et le dialogue sectoriels
- Des groupes locaux des partenaires de l'éducation plus inclusifs
- Contribution notable des ESPIG à certains sous-secteurs et thématiques
- Focalisation plus spécifique du PME sur l'égalité des sexes, les enseignants et les données
- Le PME a contribué à rehausser l'importance du financement national de l'éducation (même si l'accroissement ou la diminution de ce financement est fortement tributaire de facteurs nationaux, comme la croissance économique)
- Apport important de financements du PME aux pays fragiles et touchés par des conflits
- La stratégie de suivi-évaluation du Partenariat fournit des données probantes, accessibles au public , sur l'efficacité du PME

Défis

- La pertinence opérationnelle et la faisabilité des plans sectoriels laissent à désirer
 - Objectif trop ambitieux et manque de hiérarchisation des priorités
 - Capacités d'exécution des ministères et des organismes locaux insuffisantes
- Carences dans la mise en œuvre et le suivi des plans sectoriels
 - Manque de ressources et de capacités dans le secteur
 - Insuffisance des données, des outils et des modes de gestion efficace
- Responsabilité mutuelle déficiente
 - Pas d'approche intégrée de la responsabilité mutuelle au sein du PME
 - Les groupes locaux des partenaires de l'éducation sont redondants ou moins pertinents que d'autres organes de dialogue/de prise de décision
 - Essoufflement au stade de la mise en œuvre
- L'approche et les prérequis du PME ne sont pas suffisamment souples et nuancés pour s'appliquer aisément à divers contextes
 - La planification sectorielle est perçue comme inflexible, ne laissant pas place à l'innovation
 - Les critères de financement national sont considérés comme trop rigides
 - Alignement insuffisant sur les systèmes nationaux
- Le suivi-évaluation contribue principalement à la reddition de comptes et à l'apprentissage au niveau mondial

GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Évolution de la stratégie ⟶ Approche transformationnelle

Données probantes → **Groupe ministériel consultatif** → **Changements stratégiques** → **Cadre de transformation**

Données tirées **:**

- des évaluations au niveau des pays
- du Rapport sur les résultats
- de l'évaluation sommative indépendante
- d'autres sources de données probantes

Appelle à :
« **modifier le mode opératoire** pour que nos efforts collectifs induisent une transformation de l'expérience d'enseignement et d'apprentissage »

Délibérations du Conseil sur les **changements à apporter à la stratégie du PME** : ambition stratégique, mettre l'accent sur la réalisation, mobiliser la force d'un partenariat inclusif et être une organisation d'apprentissage

Intégration des changements stratégiques dans un **cadre de transformation** définissant une approche cohérente

GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Un cadre de transformation pour un impact systémique

Planifier : comment pouvons-nous mieux diagnostiquer les problèmes, identifier les solutions permettant d'accélérer les progrès et organiser notre action autour des priorités des réformes sectorielles et/ou de solutions transposables à grande échelle ?

Appuyer : comment pouvons-nous renforcer l'ossature du partenariat, en particulier au niveau des pays, en soutenant l'intermédiation, la mobilisation financière et l'apprentissage entre pairs liés aux changements visés, et en mettant l'accent tant sur la mise en œuvre que sur la planification ?

Pérenniser : comment pouvons-nous encourager l'alignement entre, d'une part, les solutions permettant d'accélérer les progrès et les opportunités de changement transformationnel et, d'autre part, l'aide internationale, et pour codifier les apprentissages et en rendre compte ?

Environnement porteur : à l'échelle mondiale – comment pouvons-nous aider les pays à mettre en place les principales conditions requises pour transformer les systèmes ?

GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Des objectifs du PME alignés sur le cadre de transformation

Objectifs à l'échelon national

Objectif 1
Renforcer la planification pour un impact systémique

Objectif 2
Action et financements concertés pour appuyer des changements transformationnels

Objectif 3
Adapter sur la base de l'expérience pour promouvoir des résultats à grande échelle



Planifier



Appuyer



Pérenniser

Objectif intermédiaire

Mobiliser les partenaires et les ressources à l'échelle mondiale pour obtenir des résultats

GLOBAL PARTNERSHIP *for* EDUCATION

Objectif 1 : Renforcer la planification pour un impact systémique

Exemples de mesures à l'appui de cet objectif :

- Faciliter l'identification par le gouvernement des **domaines de réforme spécifiques qui pourraient avoir pour effet d'induire des transformations durables**
- Aider les pouvoirs publics à **identifier les goulets d'étranglement** au niveau de l'exécution des réformes et des investissements **prioritaires**
- Identifier et planifier des **solutions** de partenariat pour aider les pouvoirs publics à y remédier

Éléments à préserver et renforcer :

- Modèle piloté par les pays
- Accent mis sur un dialogue sectoriel inclusif et efficace
- Financements disponibles pour appuyer et renforcer les capacités d'analyse et de planification sectorielles
- Améliorer l'accès aux éléments de preuve et l'utilisation des données

Objectif 2 : Action et financements concertés pour appuyer des changements transformationnels

Exemples de mesures à l'appui de cet objectif :

- Utiliser des incitations basées sur le contexte (au lieu de critères durs) et des financements basés sur les résultats pour impulser les principaux déterminants (plan, financement, données)
- Identifier les **ressources potentielles que les partenaires sont prêts à engager pour appuyer des transformations** à grande échelle dans les domaines jugés prioritaires
- Utiliser les **financements nationaux et extérieurs en cours et en mobiliser de nouveaux** pour appuyer la mise en œuvre des réformes prioritaires
- Aider **les autorités à piloter** les consultations et la collaboration avec les parties prenantes essentielles à la mise en œuvre des réformes

Éléments à préserver et renforcer :

- Mettre l'accent sur un mode opératoire efficace du partenariat fondé sur la responsabilité mutuelle
- Utiliser des incitations (tel que des financements basés sur les résultats) là où cela peut avoir un impact
- Encourager la participation accrue de la société civile à l'élaboration des politiques publiques
- Mettre l'accent sur des ressources plus importantes et de meilleure qualité
- Faciliter l'alignement technique et financier

GLOBAL PARTNERSHIP *for* EDUCATION

Objectif 3 : Adapter sur la base de l'expérience pour promouvoir des résultats à grande échelle

Exemples de mesures à l'appui de cet objectif :

- Apporter une aide au **renforcement des capacités pour faciliter la mise en œuvre des réformes**.
- Promouvoir et encourager une **gestion adaptative via le suivi conjoint de la performance, la collecte de données d'observation et la prise de mesures correctives** fondées sur des données probantes.

Éléments à préserver et renforcer :

- Financements pour la mise en œuvre
- Recours à des agents partenaires pour le transfert de fonds et, s'il y a lieu, la mise en œuvre axée sur le renforcement des capacités
- Établissement de rapports sur les évaluations stratégiques et les résultats du PME
- Accès aux données probantes et d'apprentissage, faciliter l'apprentissage entre pairs

Investir dans un environnement propice au changement transformationnel

Objectif intermédiaire

Mobiliser les partenaires et les ressources à l'échelle mondiale pour obtenir des résultats

Les différentes composantes s'appuient sur les points forts du PME et sur son rôle mondial pour influer sur les réalisations des pays :

- **Responsabilité mutuelle—**
 Priorité accordée au partenariat piloté par le pays
- **Organisation d'apprentissage—**
 Apprentissage centré sur le pays
- **Plaidoyer—**
 Renforcer les activités de plaidoyer ciblées
- **Capacités stratégiques—**
 Renforcement des capacités et soutien technique pour surmonter les obstacles
- **Financement—**
 Nouveaux instruments ou instruments améliorés de mobilisation de ressources

GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Composantes : Objectif intermédiaire

Responsabilité mutuelle

Le processus de revue de l'efficacité du Partenariat marque un pas important, mais il faut aller plus loin

- **Clarifier et renforcer le rôle des pouvoirs publics** dans la coordination au niveau du pays
- Renforcer et **encourager l'alignement** sur les systèmes publics
- Resserrer les liens entre le siège et les bureaux-pays de sorte que **les engagements pris au niveau mondial soient exécutés au niveau des pays et que les engagements pris au niveau des pays soient honorés au niveau mondial**
- Envisager la mise en place d'un **système transparent de suivi du comportement du partenariat** pour montrer le bon fonctionnement du partenariat au niveau des pays
- Étudier les moyens d'inciter les pouvoirs publics à **nouer un dialoguer efficace avec les citoyens**, notamment pour susciter l'adhésion nationale au changement

GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Composantes : Objectif intermédiaire

Organisation d'apprentissage

Ce **changement stratégique** a été jugé **essentiel** en décembre 2019

Les modalités de suivi et d'évaluation du PME doivent évoluer pour :

- Rééquilibrer la stratégie en mettant davantage **l'accent sur l'apprentissage au niveau du pays**, notamment :

 - Pilotage par le pays du suivi-évaluation et leçons tirées pour une gestion adaptative des réformes ;

 - Mesure de l'efficacité des financements/processus du PME via des évaluations systématiques (rapports d'avancement et d'achèvement) ;

 - Évaluation de la robustesse des modalités de coordination et de responsabilité mutuelle par le partenariat au niveau du pays

- Encourager **un apprentissage plus systématique tout au long du cycle de collaboration**
- Mettre en place des **réseaux de collaboration et d'apprentissage entre pairs** en matière de leadership au niveau des pays pour appuyer la prise de décision dans les domaines essentiels, en s'appuyant sur les plateformes de partage de savoir existantes
- Utiliser les **capacités des partenaires mondiaux** pour suivre les résultats au niveau de l'impact et réduire la duplication des efforts

Composantes : Objectif intermédiaire

Capacités stratégiques

Renforcer les capacités pour lever les obstacles à la transformation :

- En encourageant les échanges entre pairs
- En facilitant **l'accès aux capacités** et à l'expertise du Partenariat–par exemple en matière de données, d'innovation, etc.
- **En favorisant le dialogue intersectoriel** sur les contraintes et les opportunités communes
- En continuant de **renforcer le partage de connaissances**
- En investissant dans d'autres **biens mondiaux** pour remédier aux insuffisances critiques

Plaidoyer

Poursuivre le renforcement des capacités de plaidoyer au niveau des pays

Fédérer le Partenariat autour de **grands enjeux stratégiques** sachant qu'**un plaidoyer collectif au niveau mondial influera sur les résultats au niveau des pays**

Au nombre de ces enjeux :

- L'éducation des filles
- L'importance des enseignants et de l'enseignement
- L'accroissement des dépenses sociales – thème potentiellement commun avec la santé

Composantes : Objectif intermédiaire

Financement

Un changement transformationnel exige des ressources transformationnelles :

- Mettre à profit le pouvoir fédérateur du PME pour orienter les **efforts de mobilisation de ressources** vers certains pays en fonction de la demande
- Imaginer de **nouveaux types de cofinancement**, tels que remises de dette et financements mixtes
- **Faire évoluer le Fonds à effet multiplicateur du PME** en modifiant certains critères, notamment d'éligibilité et d'allocation, et proposer des critères différenciés pour encourager la participation de bailleurs non traditionnels (fondations, secteur des entreprises, organismes philanthropiques)
- Investir dans de **nouveaux partenariats intersectoriels** axés sur l'assistance technique ou sur la mobilisation et l'affectation de fonds à des priorités thématiques essentielles, comme l'égalité des sexes, la promotion de stratégies innovantes pour renforcer la résilience aux catastrophes naturelles, ou de nouveaux instruments de financement basés sur les résultats

Tous ensemble : GPE 2025

Vision

Un monde où investir dans une éducation de qualité pour chaque enfant est le fondement d'un avenir pacifique, prospère et durable.

Mission

Mettre fin à la crise de l'apprentissage en mobilisant des partenariats et des investissements qui transforment les systèmes éducatifs des pays en développement, en ne laissant personne à la traîne

But

Accélérer les résultats de l'apprentissage grâce à des systèmes éducatifs équitables et inclusifs conçus pour le XXIe siècle

Cri de ralliement : Éduquer les filles

Objectifs à l'échelon national

- *Renforcer la planification pour un impact systémique*
- *Action et financements concertés pour appuyer des changements transformationnels*
- *Adapter sur la base de l'expérience pour promouvoir des résultats à grande échelle*

Objectif intermédiaire

Mobiliser les partenaires et les ressources à l'échelle mondiale pour obtenir des résultats

Organisation d'apprentissage | *Capacités stratégiques* | *Plaidoyer* | *Financement*

Responsabilité mutuelle

Questions à examiner

1. Les objectifs proposés correspondent-ils aux activités que le PME devrait entreprendre durant la période couverte par la prochaine stratégie ?

2. Les mesures citées en exemple s'appuient-elles sur les activités en cours du PME pour mieux aider les pays à transformer leurs systèmes éducatifs ?

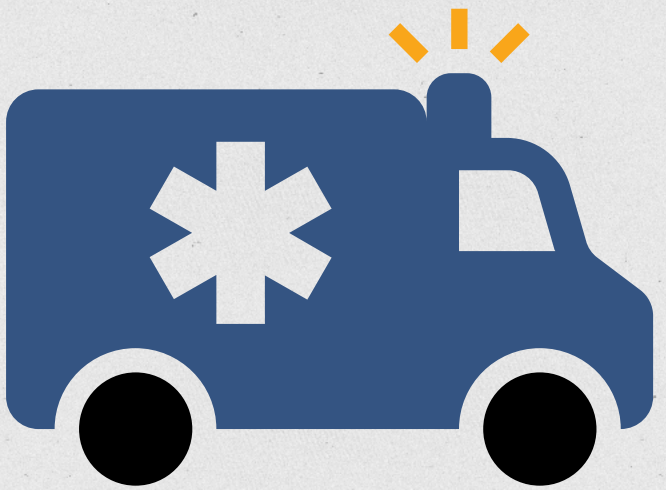
3. L'objectif intermédiaire couvre-t-il les composantes essentielles ?

4. Y a-t-il des domaines spécifiques auxquels le PME devrait prêter davantage attention ?



Opérationnaliser les objectifs :
Options pour le modèle de financement

“Le modèle actuel, c’est comme si une ambulance vient chercher une personne très malade, mais qu’elle ne peut pas la prendre en charge tant que les formalités administratives ne sont pas remplies.”



-Pays en développement partenaire

GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Adapter les financements du PME à une stratégie de transformation systémique : faits observés

Modèle normalisé et basé sur les prérequis (statu quo)

Il ressort des évaluations au niveau des pays que :

- Les prérequis sont associés à des procédures longues et à des coûts de transaction élevés
- La marge de manœuvre pour adapter les modalités de financement à la diversité des contextes dans lesquels le PME opère est limitée
- Les observations sur l'efficacité des prérequis divergent
- L'alignement et l'harmonisation ne progressent pas
- La stricte application des critères du modèle de financement peut fausser les processus nationaux et créer des incitations négatives

Modèle différencié et basé sur les incitations

- On constate que les modèles fondés sur les incitations peuvent stimuler l'obtention de résultats lorsque le financement basé sur les résultats est associé à des modalités alignées (par ex. appui budgétaire)
- Les premières observations sur la part variable du PME montrent que des incitations liées aux résultats sectoriels peuvent renforcer le dialogue sectoriel, promouvoir une meilleure hiérarchisation des priorités à l'échelle du secteur et améliorer le suivi sectoriel

Autres considérations :

- Capacité limitée de mobiliser des montants du niveau des financements alloués par le PME aux capacités de mise en œuvre
- Les évaluations pointent l'absence d'une approche globale du renforcement des capacités
- Une plus grande flexibilité est nécessaire pour opérer dans des États fragiles ou touchés par des conflits et pour renforcer la résilience aux chocs

GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Options pour le modèle de financement du PME

Modèle normalisé et basé sur les prérequis (statu quo)

- Les modes d'action et les processus du PME s'appliquent uniformément dans tous les contextes sur la base de critères de financement normalisés
- Des guichets de financement de faible montant sont disponibles pour appuyer séparément l'élaboration et le suivi des plans sectoriels
- Des critères uniformes d'accès à la part fixe des allocations sont les leviers du changement à opérer pour créer les conditions propices (Plan sectoriel de l'éducation (PSE), financement national et données)
- Le modèle de financement du PME appuie un large éventail d'activités dans le cadre de plans sectoriels, les financements basés sur les résultats mettant l'accent sur les résultats d'apprentissage, l'équité et l'efficience

Modèle différencié et basé sur les incitations

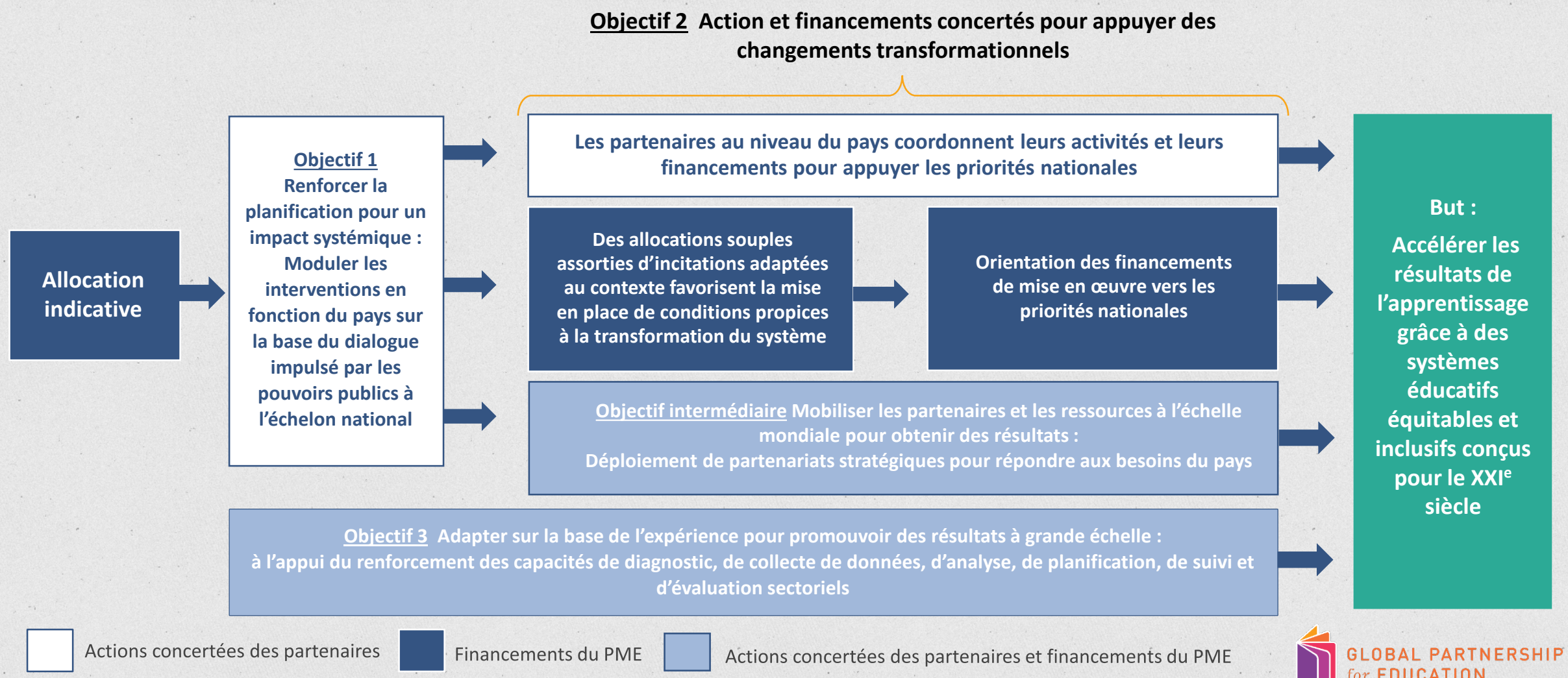
- Les modes d'action et les processus du PME sont différenciés sur la base du dialogue-pays impulsé par les pouvoirs publics, et ils sont fondés sur les données, les éléments factuels et les diagnostics se rapportant au système
- Un guichet de financement fournit en permanence, selon des modalités souples et tirées par la demande, des montants plus élevés à l'appui du renforcement des capacités de diagnostic, de collecte de données, d'analyse, de planification, de suivi et d'évaluation sectoriels
- Des incitations adaptées au contexte et liées à des allocations souples sont les leviers du changement à opérer pour créer les conditions propices (PSE, financement national et données)
- Les éléments recueillis sur les goulets d'étranglement du système servent à orienter les financements du PME (au titre de la part fixe ou basés sur les résultats) vers les interventions transformationnelles qui peuvent avoir un impact à grande échelle

GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Aligner le modèle de financement du PME sur la stratégie de transformation systémique

Modèles de financement	Renforcer la planification pour un impact systémique	Action et financements concertés pour appuyer des changements transformationnels	Adapter sur la base de l'expérience pour promouvoir des résultats à grande échelle
Modèle normalisé et basé sur les prérequis (statu quo)	• La préparation d'une analyse et d'un plan sectoriel détaillés est une condition d'accès aux financements du PME • Appui du PME à la préparation du plan sectoriel	• Financement pour la mise en œuvre dans le cadre d'une allocation fixe à l'appui d'un large éventail d'activités énoncées dans les plans sectoriels	• Financements basés sur les résultats pour renforcer concrètement l'équité, l'efficience et l'apprentissage à l'échelon sectoriel
Modèle différencié et basé sur les incitations	• Dialogue avec le pays impulsé par les pouvoirs publics, nourri par les données, les éléments factuels et les diagnostics pointant les goulets d'étranglement dans le système qui font obstacle à sa transformation • Appui du PME à la planification sectorielle	• Allocations souples assorties d'incitations à la mise en place des conditions qui se prêtent à la transformation du système (par ex., financement national, données) • Financements pour la mise en œuvre orientés vers les goulets d'étranglement les plus critiques dans le système	• Financements basés sur les résultats pour s'attaquer concrètement aux goulets d'étranglement faisant le plus obstacle à la transformation du système • Appui continu au renforcement des capacités de diagnostic, d'analyse, de planification, de suivi et d'évaluation sectoriels

Modèle différencié et basé sur les incitations



Incitations adaptées au contexte : Illustration

Principales caractéristiques :

- Des incitations adaptées au contexte et liées à des allocations souples stimulent la volonté de mettre en place les conditions propices (financement national, planification, etc.)
- Les ressources du PME sont déployées là où elles auront une efficacité maximale

Pays A — Allocation indicative **: USD 50 M**

Le dialogue avec le pays est impulsé par les pouvoirs publics et nourri par les éléments factuels, les données et les diagnostics du système

Conditions très propices à la transformation du système	**Conditions plutôt propices** à la transformation du système :	**Conditions peu propices** à la transformation du système :
Allocation portée à **USD 90 M**	Allocation initiale de **USD 50 M**, puis financements complémentaires en cas de progrès dans la mise place de conditions propices sur la base du dialogue-pays	Allocation initiale de **USD 30 M**, puis financements complémentaires en cas de progrès importants dans la mise place de conditions propices sur la base du dialogue-pays
Incitation	**Incitation**	**Incitation**
Composante du financement basée sur les résultats à l'appui de la réalisation de changements transformationnels **(USD 27M)**	Composante du financement basée sur les résultats à l'appui de la réalisation de changements transformationnels **(USD 15M) + USD 20M** si la mise en place de conditions propices progresse	Composante du financement basée sur les résultats à l'appui de la réalisation de changements transformationnels **(USD 9M) + USD 20M** si la mise en place de conditions propices progresse

Questions à examiner

1. Faut-il ou non continuer d'élaborer diverses options pour le modèle différencié basé sur les incitations ? Pourquoi ?

2. En termes de financement, un changement de modèle aurait principalement pour effet :
 a. de remplacer l'accès à des allocations fixes sur la base de critères uniformes (par ex. PSE, financement national et données) par un système d'incitations propres à chaque contexte et liées à des allocations souples. Êtes-vous ou non favorable à ce changement? Pourquoi ?
 b. de remplacer les petits guichets de financement de l'élaboration et du suivi des plans sectoriels par un guichet de financement plus important à l'appui du renforcement des capacités de diagnostic, de collecte de données, d'analyse, de planification, de suivi et d'évaluation sectoriels. Êtes-vous ou non favorable à ce changement? Pourquoi ?



Section 3 :
Autres considérations : mobilisation et allocation de financements

GLOBAL PARTNERSHIP *for* EDUCATION

Contexte

- Les décisions concernant l'emploi des fonds sont directement liées à **la vision, à la mission, au but et aux objectifs** du PME, il est donc essentiel que ces termes soient clairement définis.
- L'adoption d'un modèle différencié basé sur les incitations (voir pages 34-39) a des **conséquences majeures** pour les modalités de mobilisation et d'allocation de financements.
- Les modifications supplémentaires à apporter à la stratégie de mobilisation et d'allocation de financements du PME, en ce qui concerne notamment l'éligibilité, les allocations et les types de mécanismes de financement, seront élaborées pour la mise en œuvre du plan stratégique. **Des réflexions préliminaires sur ce sujet sont présentées ici.**
- Ces travaux seront approfondis **à l'issue des délibérations de mars**, sur la base des orientations reçues.

GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Principales conséquences du modèle différencié basé sur les incitations

Effets inhérents au modèle proposé (voir p. 34-39) :

- **Guichet fournissant en permanence, selon des modalités souples et tirées par la demande, des financements accrus** à l'appui du renforcement des capacités de diagnostic, de collecte de données, d'analyse, de planification, de suivi et d'évaluation sectoriels

- **Des incitations propres au contexte** et liées à des allocations souples sont les leviers du changement à opérer pour créer les conditions propices (par ex. PSE, financement national et données)

GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Options supplémentaires : Mobilisation et allocation de financements

<u>Financement accéléré</u> :

- Mécanisme modifié par le Conseil en décembre 2019 pour fournir des ressources supplémentaires destinées à stimuler l'investissement dans l'éducation dans les pays en crise.
- Plusieurs formules pourraient être envisagées :
 - Maintenir le **mécanisme actuel**
 - **Autoriser des pays autres** que ceux dont l'appel humanitaire est dirigé par les Nations Unies **à solliciter** un financement accéléré
 - **Intégrer le mécanisme** dans le modèle différencié basé sur des incitations, en tant qu'option utilisable sur la base de facteurs contextuels, tels que l'afflux de réfugiés ou l'aide aux communautés d'accueil. La formule pourrait être élargie et mise à la disposition des pays avant la survenue d'une crise pour renforcer leur résilience et leur préparation aux effets du changement climatique.

GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Options supplémentaires : Mobilisation et allocation de financements

<u>Mobiliser des fonds et déployer les ressources du PME selon des modalités innovantes :</u>

- Accompagner d'autres formules de **cofinancement**, du type remise de dette par les bailleurs
- Envisager des **financements mixtes** associés à des prêts de développement
- Investir dans des **partenariats intersectoriels**
- Appuyer des instruments spécifiques **visant notamment à renforcer la résilience aux catastrophes** ou **les obligations à impact** sur le développement
- Lever des fonds et cibler les financements **sur les priorités thématiques** – par ex. la parité des sexes

GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Options supplémentaires : Mobilisation et allocation de financements

Allocation:

La méthodologie doit être actualisée pour refléter l'« ambition stratégique» énoncée par le Conseil **(12 ans d'enseignement + 1 an d'enseignement pré-primaire)**. D'autres pistes sont à explorer :

- **Modifier la formule d'allocation** pour qu'elle reflète mieux l'ambition affichée (en prenant en compte l'ensemble de la population d'âge scolaire et la qualité des apprentissages), et introduire des éléments qualitatifs pour ajuster les montants en fonction du contexte (suivant l'état de préparation, la capacité d'absorption).
- **Rendre les financements plus prévisibles** – pas plus de 25 % de réduction des allocations d'une période sur l'autre, et ajustement plus progressif des planchers et des plafonds de financement.
- Envisager de recourir à une enveloppe de financements «tirés par la demande», lesquels seraient **alloués par voie de concours à des pays** qui ont progressé et bénéficient de ce fait d'allocations réduites, mais qui continuent d'avoir d'importants besoins.
- Fournir des **fonds supplémentaires**, selon les disponibilités, aux pays très performants/ayant des besoins importants pendant la durée d'application du plan stratégique.

Questions à examiner

1. S’agissant du mécanisme de financement accéléré, faut-il privilégier une option en particulier ?

2. Parmi les modalités d’allocation ou de déploiement des fonds du PME proposées ici, en est-il certaines dont l’examen ne doit pas être poursuivi ?

3. Y a-t-il d’autres points qui n’ont pas été soulevés ?



Section 4 :
Mise en pratique

Illustrations des modalités suivant lesquelles
ces propositions pourraient s'appliquer
aux principales thématiques identifiées par le Conseil

GLOBAL PARTNERSHIP *for* EDUCATION

Orientation sur l'égalité des sexes

But : Accélérer les résultats de l'apprentissage grâce à des systèmes éducatifs équitables et inclusifs conçus pour le XXIe siècle

- Le cri de ralliement proposé porte sur l'éducation des filles ; toutes les données à ce niveau sont désagrégées par sexe, zone de résidence et handicap (lorsqu'elles sont disponibles)
- Appuyer les réformes pilotées par l'État pour s'attaquer aux causes profondes des inégalités d'apprentissage et d'accès pour les filles et les garçons, notamment via un enseignement de qualité, des capacités organisationnelles (prise en compte de la parité des sexes, données, approche inclusive, enseignant), financement efficace et équitable

Objectif 1 : Renforcer la planification pour un impact systémique

- Veiller à la prise en compte systématique des enjeux sexospécifiques dans les diagnostics sur le système éducatif et promouvoir la planification intégrant la parité des sexes
- Améliorer le dialogue sectoriel impulsé par l'État et, à partir des données et éléments factuels, identifier les obstacles au renforcement de l'égalité entre les sexes dans et via l'éducation

Objectif 2 : Action et financements concertés pour appuyer des changements transformationnels

- Mobiliser les ressources des partenaires au niveau des pays pour appuyer des changements transformationnels favorables à l'égalité des genres
- Soutenir les consultations pilotées par l'État avec les parties prenantes clés pour élaborer des politiques publiques en faveur de l'égalité des sexes
- Explorer des pistes pour assurer que les financements sont plus précisément orientés vers la réalisation des buts (du pays et du PME) en matière d'égalité des sexes
- Faire de la levée des obstacles à l'éducation sexospécifique/des filles une composante explicite de la conception de financements basés sur les résultats adaptés au contexte local

Objectif 3 : Adapter sur la base de l'expérience pour promouvoir des résultats à grande échelle

- Mettre à disposition des données désagrégées par sexe, lorsque c'est possible, pour permettre une gestion adaptative et de mieux orienter les efforts

Objectif intermédiaire : Mobiliser les partenaires et les ressources à l'échelle mondiale pour obtenir des résultats

- Renforcer l'obligation mutuelle de promouvoir l'éducation des filles et l'égalité des sexes
- Étudier les possibilités de mener à l'échelle du partenariat des actions de sensibilisation aux principales questions ayant trait à l'éducation des filles
- Renforcer les capacités stratégiques de lutte contre les obstacles à l'égalité des sexes dans l'éducation, notamment l'apprentissage entre pairs, l'accès aux capacités au sein du partenariat, la collaboration intersectorielle sur des thématiques communes concernant les filles, les données d'observation et les biens publics
- Le modèle d'allocation basé sur les incitations prévoit la mise en place d'incitations adaptées au contexte pour traiter de l'inégalité entre les sexes
- Examiner si le PME devrait mobiliser des financements à l'appui de priorités spécifiques telles que l'éducation des filles

GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Orientation sur les enseignants et l'enseignement

But : Accélérer les résultats de l'apprentissage grâce à des systèmes éducatifs équitables et inclusifs conçus pour le XXIe siècle

- Soutenir les réformes pilotées par l'État pour améliorer la qualité de l'enseignement et des enseignants, de sorte que toutes les filles et tous les garçons apprennent aux niveaux attendus

Objectif 1 : Renforcer la planification pour un impact systémique

- Identifier les leviers à l'échelle du système qui permettent d'assurer un enseignement et de produire des enseignants de qualité
- Faire de la qualité de l'enseignement et des enseignants une priorité pour promouvoir l'apprentissage et l'inclusion
- Tirer les leçons des évaluations de l'apprentissage et collecter des données sur la qualité de l'enseignement
- Replacer la réforme de l'enseignement et des enseignants dans le cadre des politiques publiques existantes

Objectif 2 : Action et financements concertés pour appuyer des changements transformationnels

- Mobiliser et aligner les ressources des partenaires au niveau des pays pour promouvoir un enseignement et des enseignants de qualité
- Faire en sorte que les enseignants et les directeurs d'écoles participent efficacement au dialogue sectoriel
- Améliorer l'efficacité des ressources, générer des données pour maximiser le temps d'apprentissage
- Fournir des incitations adaptées au contexte pour renforcer l'efficacité du financement national de l'éducation et apporter un soutien suffisant à l'enseignement et aux enseignants

Objectif 3 : Adapter sur la base de l'expérience pour promouvoir des résultats à grande échelle

- Mettre en œuvre des réformes ciblées qui améliorent la qualité de l'enseignement de sorte que tous les enfants apprennent aux niveaux attendus
- Collecter des données pour vérifier si les normes d'enseignement et d'apprentissage sont respectées
- Renforcer les capacités du système pour formuler et mettre en œuvre des politiques de gestion des enseignants
- Financer des programmes pour améliorer la qualité de l'enseignement et des enseignants de sorte que tous les enfants apprennent aux niveaux attendus

Objectif intermédiaire : Mobiliser les partenaires et les ressources à l'échelle mondiale pour obtenir des résultats

- Renforcer l'obligation mutuelle de déployer des efforts à l'échelle du partenariat pour défendre l'importance cruciale d'un enseignement et d'enseignants de qualité, sachant que la crise de l'apprentissage est une crise de l'enseignement
- Étudier les possibilités de mener à l'échelle du partenariat des actions de sensibilisation aux principales questions ayant trait à la qualité de l'enseignement et des enseignants
- Renforcer les capacités stratégiques de lutte contre les obstacles à l'amélioration de la qualité de l'enseignement et des enseignants, notamment améliorer la disponibilité et l'exploitation de données probantes pour affiner les investissements destinés à améliorer la qualité de l'enseignement et des enseignants ; renforcer l'apprentissage entre pairs ; faciliter les partenariats stratégiques

GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Orientation sur les États fragiles ou touchés par un conflit

But : Accélérer les résultats de l'apprentissage grâce à des systèmes éducatifs équitables et inclusifs conçus pour le XXIe siècle

Appuyer les efforts pilotés par les pouvoirs publics pour renforcer les systèmes et les doter des moyens de se préparer à des crises et d'y faire face en assurant aux populations touchées un accès équitable à une éducation de qualité.

Objectif 1 : Renforcer la planification pour un impact systémique

- Appuyer la planification de transition, notamment les plans de résilience
- Soutenir le dialogue-pays piloté par les pouvoirs publics, nourri des données d'observation des diagnostics ciblés établis sur le système qui identifie les domaines appelant des mesures de préparation aux risques et aux catastrophes, d'atténuation et d'adaptation notamment au changement climatique

Objectif 2 : Action et financements concertés pour appuyer des changements transformationnels

- Renforcer la coordination entre les clusters éducation et les GLPE
- Orienter les financements de mise en œuvre vers les besoins les plus critiques, en particulier dans les situations de crise prolongée
- Financements à décaissement rapide destinés aux situations d'urgence pour appuyer la transition vers la transformation durable du système
- Mobiliser des financements complémentaires pour les situations d'urgence ou de crise prolongée (par ex. atténuation du risque de catastrophe, fonds de contrepartie)

Objectif 3 : Adapter sur la base de l'expérience pour promouvoir des résultats à grande échelle

- Financements basés sur les résultats adaptés aux contextes de fragilité et de crise
- Incitations liées à l'accueil de réfugiés dans les systèmes éducatifs nationaux
- Soutien continu au renforcement des capacités d'établissement de diagnostics sectoriels et de planification, de suivi et d'évaluation du secteur

Objectif intermédiaire : Mobiliser les partenaires et les ressources à l'échelle mondiale pour obtenir des résultats

- Partenariats stratégiques avec des organisations spécialisées dans la réduction des risques (comme le Centre de protection contre les désastres)
- Collaboration continue avec L'éducation ne peut pas attendre

GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Orientation sur le financement national

But : Accélérer les résultats de l'apprentissage grâce à des systèmes éducatifs équitables et inclusifs conçus pour le XXIe siècle

Encourager un recours accru et plus efficace au financement national de l'éducation

Objectif 1 : Renforcer la planification pour un impact systémique

- Soutenir l'établissement de diagnostics sur l'efficacité et l'équité des dépenses éducation

Objectif 2 : Action et financements concertés pour appuyer des changements transformationnels

- Renforcer le dialogue sur le financement national au niveau des pays en intervenant de manière différenciée dans chaque contexte
- Renforcer les capacités de coordination interministérielle entre le ministères de l'Éducation et le ministère des Finances

Objectif 3 : Adapter sur la base de l'expérience pour promouvoir des résultats à grande échelle

- Déployer des incitations adaptées au contexte pour accroître le volume et/ou l'efficacité des financements nationaux identifiés dans le cadre du dialogue au niveau des pays
- Améliorer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des politiques publiques pour stimuler l'apprentissage adaptatif et renforcer l'efficacité

Objectif intermédiaire : Mobiliser les partenaires et les ressources à l'échelle mondiale pour obtenir des résultats

- Tirer parti de la collaboration intersectorielle avec des institutions mondiales opérant dans le secteur social et avec le FMI pour améliorer les financements nationaux destinés aux secteurs sociaux

GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Le rôle du PME dans l'architecture éducative mondiale



Dans le cadre du Plan stratégique GPE 2025, le PME restera :

- un **partenariat inclusif** à même de soutenir et de stimuler les efforts de coordination et les synergies au niveau des pays
- une **source majeure de financement** de l'éducation dans les PFR et les PRITI, y compris les PFC, mettant l'accent sur l'équité, l'apprentissage et l'efficacité
- centré sur le **renforcement des systèmes éducatifs et l'appui aux réformes pilotées par les pays**, y compris l'appui aux systèmes des PFC
- une force constructive en matière de **dialogue éducatif, plaidoyer, données, connaissances, biens publics mondiaux et suivi**

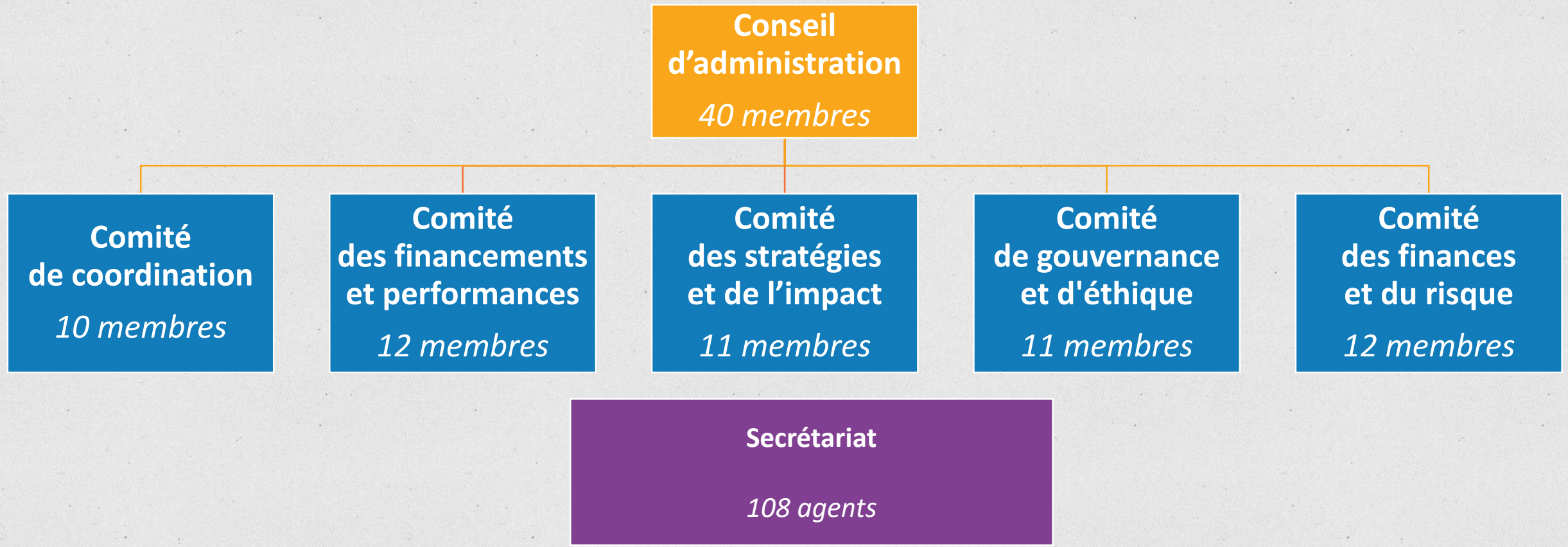
- En outre, l'adoption d'un modèle basé sur des incitations souples permettra :
 - de moduler les processus en fonction du contexte national et de mieux cibler les financements pour mieux tirer parti de la **complémentarité entre bailleurs**
 - de s'appuyer sur la coordination et les incitations pour renforcer l'alignement en vue de réduire la **fragmentation et de mieux utiliser les systèmes nationaux**
 - de mettre davantage l'accent **sur la responsabilité mutuelle** au niveau des pays et à l'échelle mondiale

GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Section 5 :
Prochaines étapes

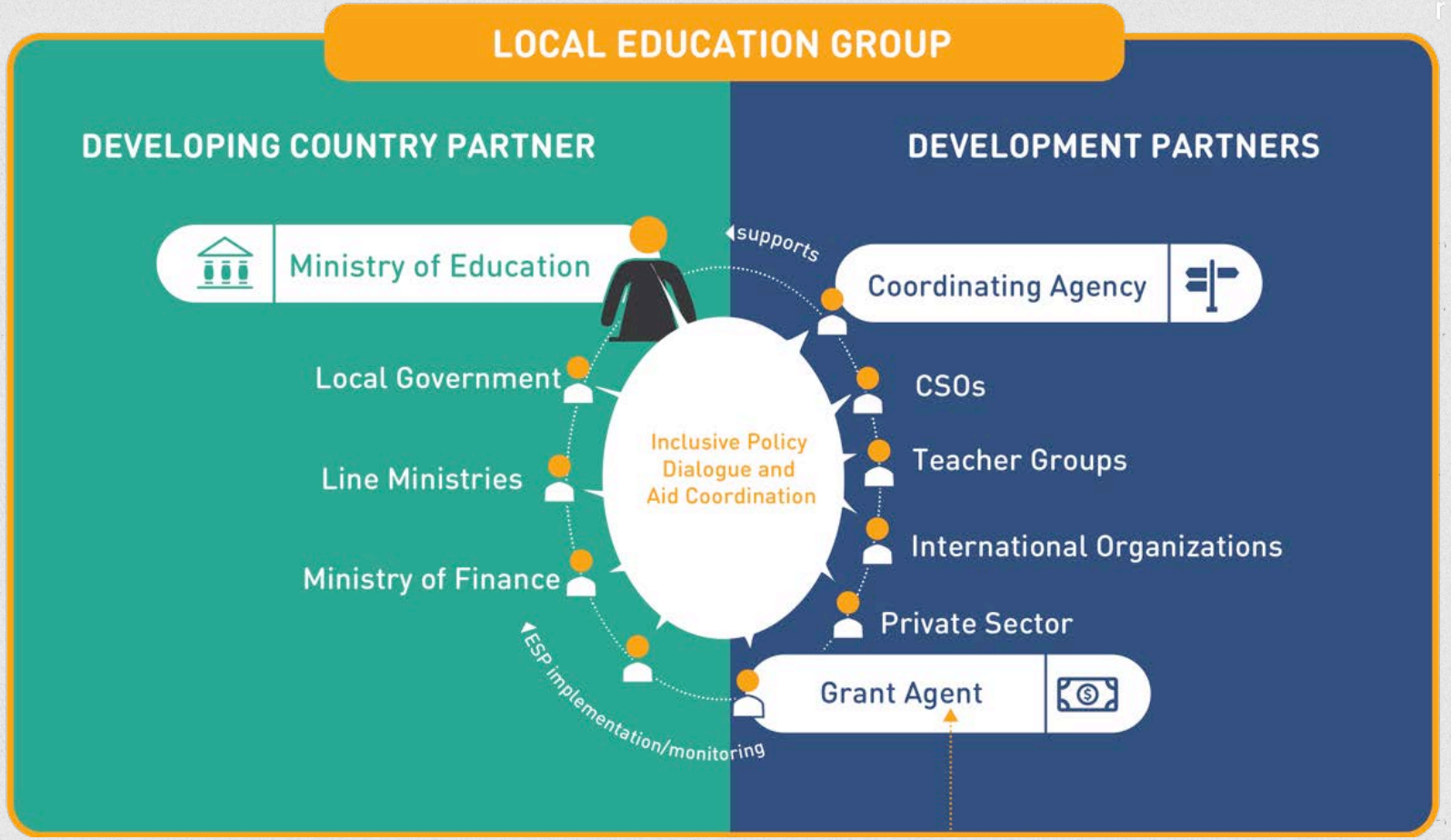
GLOBAL PARTNERSHIP *for* EDUCATION

Comment la gouvernance du PME doit-elle évoluer pour mettre la nouvelle stratégie en œuvre ?



GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Comment la gouvernance du PME au niveau des pays doit-elle évoluer pour mettre la nouvelle stratégie en œuvre ?



GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Feuille de route

- Les changements susceptibles d'être apportés au Cadre de mobilisation et d'allocation de financements feront l'objet d'un examen plus approfondi par le Comité des finances et du risque à sa réunion d'**avril**

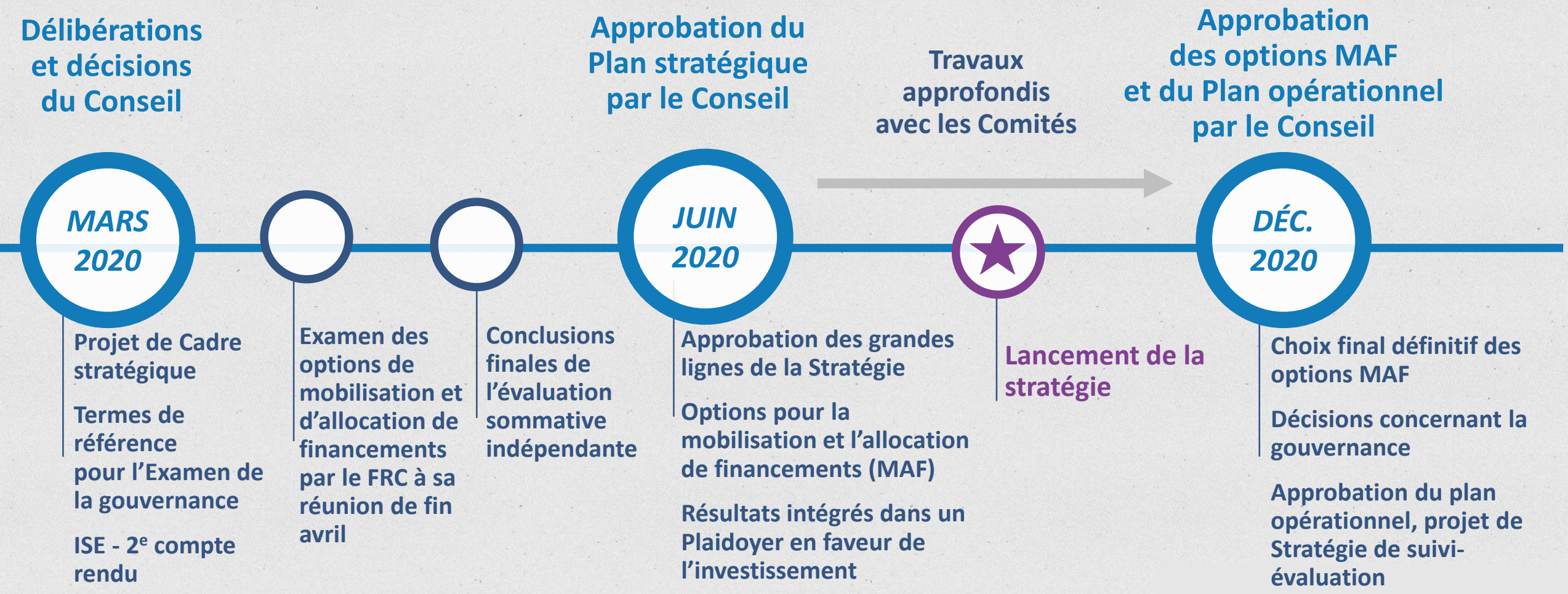
- Les grandes lignes de la stratégie et les options de mobilisation et d'allocation de financements seront soumises à l'approbation du Conseil en **juin** et intégrées dans un Plaidoyer en faveur de l'investissement

- Le Plan stratégique final sera lancée par le Conseil en **septembre** 2020

- La version finale des options de mobilisation et d'allocation de financements et du plan opérationnel pour la période couverte par le nouveau plan stratégique sera approuvée en **décembre** 2020

GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Calendrier jusqu'à décembre



Merci !

Rendez-vous sur notre site internet
globalpartnership.org

GLOBAL PARTNERSHIP *for* EDUCATION